

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le MERCREDI 17 juillet 1946.

Le Comité permanent des relations industrielles a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, 2,000 exemplaires en anglais et 1,000 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus, et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
MAURICE LALONDE.